



**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 6 JUIN 2016**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Mont-Saint-Michel, tenue le lundi six juin deux mille seize, au 94, rue de l'Église, à 19 h 30, sous la présidence de Monsieur André-Marcel Évéquoz, maire, à laquelle session étaient présents :

Mesdames Manon Cadieux et Mireille Campeau, messieurs André Trudel, Aurèle Cadieux et Pascal Bissonnette, tous conseillers, et formant la totalité du conseil.

Étaient également présents : Madame Manon Lambert, directrice générale et monsieur Jacquelin Millette, inspecteur municipal.

Absent : Monsieur le conseiller Éric Lévesque.

**POINT 1
OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est 19 h 30, le maire ouvre l'assemblée.

**POINT 2
LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR**

Le maire procède à la lecture de l'ordre du jour.

**16-06-104 POINT 3
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par : Manon Cadieux
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

L'ordre du jour soit adopté tel que soumis en ajoutant les sujets suivants au point varia :

23 b) Embauche – Aide à l'inspecteur en bâtiments et environnement

**16-06-105 POINT 4
ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MAI
2016 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 MAI 2016**

ATTENDU QU'une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 mai 2016 et de la séance extraordinaire du 18 mai 2016 a été transmise aux membres du conseil;

Il est proposé par : Aurèle Cadieux
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

Les procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil tenue le 2 mai 2016 et de la séance extraordinaire du 18 mai 2016 soient approuvés.

16-06-106

**POINT 5
CONSIDÉRATIONS DES COMPTES – MAI 2016**

Il est proposé par : André Trudel
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

Le conseil accepte les registres de chèques suivants:

- le registre des chèques-salaires, portant les numéros D1600094 à D1600124, totalisant 21 363,39 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 mai 2016;
- le registre des chèques-généraux, portant les numéros CP1600202 à CP1600259, totalisant 144 613,95 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 mai 2016;
- La directrice générale et secrétaire-trésorière confirme que les crédits sont disponibles, pour payer ces comptes.

16-06-107

**POINT 6
CORRESPONDANCE**

Il est proposé par : Mireille Campeau
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

La correspondance soit acceptée tel que lue.

PROVENANCE

- Du CLD d'Antoine-Labelle – Demande de financement – Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie – Notre projet n'a pas été retenu.
- De la Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement – Demande de financement – Notre projet n'a pas été retenu
- Du député, Sylvain Pagé – Aide financière – Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2016-2017 – Subvention accordée de 75 000 \$.
- De madame Patricia Prévost et monsieur Louis Internoscia – Non favorable à la demande de droit de passage pour les sentiers de motoneige.
- De la Sûreté du Québec – Dépôt du rapport annuel 2015-2016 – Rencontre avec le conseil le lundi 20 juin 2016 à 19 h 30.
- Du CLD d'Antoine-Labelle – Invitation à la 3^e édition du tour cycliste – Mercredi 15 juin 2016.
- Guide et carte touristiques des Hautes-Laurentides - Vélo – Année 2016-2017 – Sont disponibles au bureau municipal.

POINT 7
PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques citoyens, huit (8), étaient présents.

- Demande d'information concernant la collecte pour l'été 2016 des bacs noirs pour les commerces.
- Demande de Monsieur Steve Aubin concernant la baisse d'évaluation de sa propriété.
- Demande de Monsieur Daniel Quevillon concernant les travaux de pavages effectués dans son entrée de garage pour l'égouttement de la rue.
- Demande de Monsieur Jean-Yves Legaut – Aménagement de l'emprise de rue sur sa propriété.

POINT 8
DÉPÔT – RAPPORT FINANCIER ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR – ANNÉE 2015

Le conseil prend acte du rapport financier et du rapport du vérificateur sur les états financiers pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2015, déposé par madame Manon Lambert, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Mont-Saint-Michel.

POINT 9
DÉPÔT - RAPPORT SEMESTRIEL DES REVENUS ET DÉPENSES – EXERCICE FINANCIER 2016

Le conseil prend acte du rapport semestriel des revenus et des dépenses au 31 mai 2016 déposé par madame Manon Lambert, secrétaire-trésorière, pour l'exercice financier 2016, conformément à l'article 176.4 du *Code municipal du Québec*.

16-06-108

POINT 10
SERVICE EN MATIÈRE D'IMAGERIE MÉDICALE AU CENTRE HOSPITALIER DE MONT-LAURIER

ATTENDU QUE de nombreux résidants de Mont-Laurier et des municipalités avoisinantes sont obligés de se déplacer soit au centre hospitalier de Sainte-Agathe, distant de 160 km ou à celui de Maniwaki situé à plus de 70 km pour pouvoir passer des examens diagnostiques relevant du domaine de l'imagerie médicale;

ATTENDU QUE cet état de fait dure depuis l'été 2015 et serait imputable à un manque d'effectif médical spécialisé en radiologie;

ATTENDU QUE, nous comprenons, Monsieur le Ministre, que des efforts ont certainement dû être déployés en vue de recruter un ou des radiologistes, et ce selon ce qui est prévu sur le plan des effectifs médicaux, aux fins d'assurer une continuité de services pour les résidants de la Ville de Mont-Laurier et pour les autres résidants de la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU QUE nous sommes d'avis que des mesures exceptionnelles doivent être déployées pour mettre fin à la situation décrite précédemment, puisque la clientèle de notre région a toujours reçu ici même, à Mont-Laurier, les services en imagerie médicale qu'elle doit maintenant aller chercher à plusieurs dizaines de kilomètres;

ATTENDU QUE nous avons été interpellés récemment relativement à cette problématique et que si nous faisons appel à vous, c'est les autorités politiques de notre MRC avaient eu l'assurance de votre part, lors d'une rencontre à Mont-Laurier, que notre secteur, la MRC d'Antoine-Labelle, continuera de bénéficier de la même qualité de services en matière de santé et de services sociaux, malgré l'éloignement des centres décisionnels suite aux réformes récentes dans le réseau de la santé et des services sociaux;

ATTENDU QU'il y a lieu de se questionner par rapport à cet engagement quand notre population vit depuis plusieurs mois déjà les inconvénients que nous vous avons signifiés précédemment;

ATTENDU QUE les résidants de Mont-Laurier et ceux des collectivités avoisinantes attendent impatiemment, Monsieur le Ministre, qu'on remédie à cette baisse de services, d'autant plus qu'elle affecte une population qui comprend une forte proportion de personnes âgées;

Il est proposé par : Pascal Bissonnette
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

1. La Municipalité de Mont-Saint-Michel demande au ministre de la Santé et des Services sociaux, Monsieur Gaétan Barrette, de prendre tous les moyens pour que cette problématique se règle dans les meilleurs délais.
2. Qu'une copie de ladite résolution soit envoyée à la Ville de Mont-Laurier pour leur signifier notre appui ainsi qu'au député de Labelle, Monsieur Sylvain Pagé et aux municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle

16-06-109

POINT 11
APPUI POUR SIGNALISATION – PROTECTION DES CYCLISTES

ATTENDU QUE le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, Monsieur Jacques Daoust, a présenté à l'Assemblée nationale un projet d'amendement aux articles du Code de la sécurité routière concernant la sécurité des cyclistes;

ATTENDU QUE la haute saison des déplacements à vélo s'amorce;

ATTENDU QU'il faut envoyer un signal clair de notre volonté de protéger les cyclistes sur nos routes;

ATTENDU QUE nous croyons que l'installation d'une signalisation sera le meilleur investissement pour sensibiliser la population au partage de la route;

Il est proposé par : Manon Cadieux
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

La Municipalité de Mont-Saint-Michel procède à l'achat et l'installation de panneaux de signalisation de « distance à prévoir lors de dépassement de cyclistes » aux entrées et sorties du village.

16-06-110

POINT 12
DEMANDE DE COMMANDITE – RALLYE DE CANOT DES PIONNIERS 2016 – ASSOCIATION DES LOISIRS DE LA TAPANEE DE SAINTE-ANNE-DU-LAC

ATTENDU QUE le *Club des Pionniers* de Sainte-Anne-du-Lac organise son rallye de canots annuel en juillet prochain;

Il est proposé par : Aurèle Cadieux
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

La Municipalité de Mont-Saint-Michel verse, à titre d'aide financière, la somme de 100 \$ à l'organisme *Club des Pionniers* pour leur activité « Rallye de canots – Édition 2016 », conditionnellement à ce que cet organisme bénéficiaire s'engage à publiciser la participation financière de la Municipalité à leur activité.

16-06-111

POINT 13
RENOUVELLEMENT – ENTENTE DE SERVICES AUX SINISTRÉS – SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

ATTENDU QUE la précédente entente de services aux sinistrés avec la Croix-Rouge Canadienne, expirera au mois de juillet prochain;

Il est proposé par : Pascal Bissonnette
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

1. La Municipalité de Mont-Saint-Michel renouvelle l'entente de trois (3) ans avec la Croix-Rouge pour les « Services aux sinistrés », soit 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019.
2. Qu'un montant annuel de 150 \$ soit déboursé pour la contribution.
3. Le maire et la directrice générale soient autorisés à signer ladite entente pour et au nom de la Municipalité.

16-06-112

POINT 14
OFFRE DE SERVICE – QUANTIFICATION ET GÉOLOCALISATION DES BESOINS EN INTERNET HAUTE-VITESSE – TERRITOIRE DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE

ATTENDU QUE le Conseil des Maires de la MRC d'Antoine-Labelle a reçu une offre de service de la firme BC2 TACTIQUE pour une étude visant à définir les besoins en Internet Haute-Vitesse sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU QUE la Municipalité de Mont-Saint-Michel désire participer à ladite étude;

Il est proposé par : Aurèle Cadieux
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

1. La Municipalité accepte de participer financièrement à l'étude visant à définir les besoins en Internet Haute-Vitesse sur son territoire le tout tel que décrit à l'offre de service de la firme BC2-TACTIQUE.
2. La Municipalité défraie une partie égale répartie entre les municipalités participantes de ladite étude le tout selon l'offre de service datée du 23 mai 2016.

16-06-113

POINT 15
PROPOSITION POUR LES COLLECTES 2017 – MATIÈRES RÉSIDUELLES

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre (RIDL) évalue la possibilité de passer de 26 à 18 collectes de matières résiduelles, en 2017;

ATTENDU QUE par sa résolution numéro 16-05-3226 la RIDL demande aux municipalités membres de se prononcer sur un choix de trois (3) propositions;

Il est proposé par : André Trudel
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

Suite à l'étude des propositions, la Municipalité de Mont-Saint-Michel avise la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre qu'elle a choisi la proposition #3 pour son territoire.

16-06-114

POINT 16
ÉTUDE SUR LA PRISE EN CHARGE DE LA COLLECTE ET LE TRANSPORT
DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre (RIDL) offre aux municipalités membres de participer à une étude sur la possibilité de prendre en charge la collecte et le transport des boues de fosses septiques;

Il est proposé par : Manon Cadieux
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

La Municipalité informe la RIDL qu'elle est favorable à participer à l'étude sur la possibilité de prendre en charge la collecte et le transport des boues de fosses septiques sur son territoire.

16-06-115

POINT 17
AUTORISATION DE PAIEMENT – TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DES
INSTALLATIONS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE
– GROUPE QUÉBÉCO INC. – PROJET F-1415198

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) a approuvé le règlement d'emprunt 15-163 pour des travaux de mise à niveau des installations de production et de distribution d'eau potable;

ATTENDU QUE la Municipalité est admissible à l'aide financière du MAMOT dans le cadre du programme « PRIMEAU » pour ledit projet;

ATTENDU QUE par sa résolution numéro 15-09-131 la Municipalité a octroyé le contrat des travaux de mise à niveau des installations de production et de distribution d'eau potable à « Groupe Québéco inc. »;

Il est proposé par : Mireille Campeau
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

1. La Municipalité de Mont-Saint-Michel autorise le paiement à « Groupe Québéco inc. » tel que décrit au décompte progressif 08, préparé par les Consultants SM inc., daté du 27 mai 2016, au montant de 31 464,04 \$, taxes incluses.
2. Cette dépense soit imputée au règlement numéro 15-163.

16-06-116

POINT 18
DEMANDE D'AMENDEMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE – ROULOTTES
– RÉGLEMENTATION DES ABRIS MOUSTIQUAIRES ET ABRIS TEMPO

ATTENDU QUE la municipalité de Mont-Saint-Michel a adopté le règlement 02-109 relatif au zonage;

ATTENDU QUE le conseil désire modifier les dispositions particulières concernant l'installation permanente des abris moustiquaires pour les roulottes;

ATTENDU QUE le conseil désire modifier les dispositions particulières de l'utilisation d'un abri tempo sur son territoire;

Il est proposé par : Aurèle Cadieux
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

La Municipalité mandate la MRC d'Antoine-Labelle afin de procéder aux amendements au règlement 02-109 relatif au zonage décrits ci-haut.

16-06-117 **POINT 19**
DEMANDE D'ADHÉSION – ANNÉE 2016-2017 – ASSOCIATION RÉGIONALE
DE LOISIRS POUR PERSONNES HANDICAPÉES DES LAURENTIDES
(ARLPH)

ATTENDU la demande d'adhésion de l'Association Régionale de Loisirs pour Personnes Handicapées des Laurentides (ARLPHL) pour leur campagne de financement 2016-2017;

Il est proposé par : Aurèle Cadieux
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

La Municipalité de Mont-Saint-Michel avise l'ARLPHL qu'elle ne donnera pas suite à leur demande d'adhésion pour l'année 2016-2017 et leur souhaite tout le succès possible dans la réalisation de leurs activités.

16-06-118 **POINT 20**
PUBLICITÉ – EN ROUTE VERS LES VACANCES DANS LA
MRC D'ANTOINE-LABELLE

ATTENDU QUE le Journal Le Courant des Hautes-Laurentides publiera les 13, 20 et 27 juillet, ainsi que le 3 août 2016 un cahier spécial de « En route vers les vacances dans la MRC d'Antoine-Labelle »;

Il est proposé par : Manon Cadieux
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

La Municipalité de Mont-Saint-Michel autorise, pour un montant de 200 \$, une publicité de 1/3 de page dans le cahier spécial « En route vers les vacances dans la MRC d'Antoine-Labelle » – Édition Été 2016.

16-06-119 **POINT 21**
PUBLICITÉ – SOUTIEN AU FESTIVAL DE LA ROUGE

ATTENDU la demande d'aide financière sous forme d'achat de publicité pour le Festival de la Rouge;

Il est proposé par : Pascal Bissonnette
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

La Municipalité de Mont-Saint-Michel verse, à titre d'aide financière, la somme de 100 \$ à l'organisme *Le Festival de la Rouge* pour leurs activités annuelles 2016, conditionnellement à ce que cet organisme bénéficiaire s'engage à publiciser la participation financière de la Municipalité à leur activité.

POINT 22

DÉPÔT – PLAN DE MISE EN ŒUVRE LOCAL DE LA MRCAL DANS LE CADRE DE LA RÉÉCRITURE DU SCHÉMA COUVERTURE DE RISQUE EN SÉCURITÉ INCENDIE

Les membres du conseil prennent connaissance du plan de mise en œuvre local de la MRC d'Antoine-Labelle, dans le cadre de la réécriture du schéma de couverture de risque en sécurité incendie, préparé par PSM Gestion de Risques et daté du 14 février 2016.

POINT 23

VARIA – PAROLE AU CONSEIL

A) Projet d'un nouveau règlement – Lavage de bateaux

Un projet de règlement est soumis aux membres du conseil. Suite aux discussions, l'administration municipale apportera les changements nécessaires.

B) Embauche – Aide à l'inspecteur en bâtiment et en environnement

Afin d'alléger le travail de l'inspecteur en bâtiment et en environnement, la Municipalité procèdera à une demande de service relativement à l'embauche d'une personne temporaire afin d'assurer la continuité des visites des propriétés au Lac Gravel. Cette demande sera publiée dans le prochain journal municipal « Le P'tit Rapide des Cèdres » de juin 2016.

C) Construction – Toilette au Parc du Village

Monsieur le conseiller, Pascal Bissonnette, informe les membres du conseil qu'il a entrepris des démarches auprès de la Scierie Meilleur & Fils de Kiamika pour la construction (structure) de la toilette au Parc du Village.

16-06-120

POINT 24

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Pascal Bissonnette
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

La séance soit levée. Il est 22 h 10.

ANDRÉ-MARCEL ÉVÉQUOZ
Maire

MANON LAMBERT
Directrice générale